

Tours, le 16 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Département d'Indre-et-Loire participera à sa façon aux JO Paris 2024.

Le Département d'Indre-et-Loire compte pleinement être partenaire de la fête olympique et paralympique de Paris 2024.

Cependant, il a décliné la proposition du Comité d'organisation Paris 2024 d'être « Département étape » du relais de la flamme olympique et paralympique qui aura lieu quelques semaines avant les JO.

En effet, la somme demandée de 150 000 € est disproportionnée pour une étape d'une seule journée de la flamme.

Pour le même montant de 150 000 €, le Département privilégiera les 3 actions suivantes :

- Accueillir en Indre-et-Loire une ou plusieurs délégations étrangères désireuses de venir s'entraîner avant les Jeux Olympiques, contribuant ainsi à la promotion de la Touraine.
- Financer le déplacement à des compétitions des Jeux Olympiques 2024 de sportifs de nombreux clubs, notamment ruraux et de jeunes du Département pour les faire vibrer aux compétitions de la fête olympique et paralympique.
- Organiser un grand jeu concours départemental sur les JO permettant à des tourangeaux de tous âges et dans tous les cantons de gagner des places pour assister à des compétitions olympiques et paralympiques à Paris.

Jean-Gérard PAUMIER

Président du Conseil départemental
d'Indre-et-Loire



Sylvie GINER

Vice-Présidente en charge de
la culture, des sports, de la vie
associative et de l'aménagement
numérique



Henri ALFANDARI

Conseiller délégué en
charge des sports, de la
citoyenneté et du budget
participatif

